



- Reportage sur les services à domicile développés par la MSA de Charente-Maritime.
- Autre éclairage sur ceux proposés dans l'Hérault.
- Les services offerts par Familles rurales dans l'Indre.
- Lancement d'une enseigne nationale agricole et rurale.
- Le chèque emploi-service universel (Cesu) en pratique.

LES SERVICES à domicile

Allier emploi et proximité

Le développement important des services à la personne constitue un des principaux axes du pilier « emploi » du Plan de cohésion sociale; l'objectif affiché étant de créer 500.000 emplois nouveaux. Pour favoriser cet essor, un chèque emploi-service universel (Cesu) est lancé début 2006 et la création d'enseignes nationales fortement soutenue par le gouvernement. La MSA s'engage dans ce dispositif aux côtés de Familles rurales et de Groupama. Les trois partenaires ne partent pas de rien. Ils pourront notamment s'appuyer sur les associations créées par la MSA dans 14 départements et par Familles rurales dans 12 autres, ainsi que sur la plateforme téléphonique Mutuaide. Reportages et explications.

« Une aide
précieuse
pour
Suzanne »





Des services à dimension humaine

Les services sont en plein développement en Charente-Maritime. Un enjeu important pour la MSA, sur le plan de l'emploi et de la réponse aux besoins des particuliers. Exemples ci-dessous.

M

ême en congé de paternité, Sébastien passe régulièrement voir son troupeau. Il a confiance en David, qui le remplace sur l'exploitation⁽¹⁾, mais il faut bien donner des instructions pour la journée. Sébastien a eu un petit garçon en octobre 2005. Avec le concours de l'association AIDER 17, qui dépend du Groupe MSA de Charente-Maritime, il a défini la période la plus propice à son remplacement. AIDER 17 lui a rapidement fourni l'aide de David. C'est la première fois que celui-ci s'occupe d'un élevage de bovins. « *Je pensais que ce serait difficile, mais en fait non*, constate-t-il. *C'est ma première année à AIDER 17. J'ai passé quinze jours chez un viticulteur et, deux jours après, je suis venu ici. Je donne à manger aux bêtes, je renouvelle la paille régulièrement, je sors les petits veaux quand ils têtent.* » Des animaux dont Sébastien est légitimement fier, lui qui participe à des concours de charolais et s'enorgueillit d'un titre de champion régional de manipulation de bovins.

Sébastien, éleveur.



© Thomas Bousquet

C'est la saison des assemblées générales, des réunions, et pour une fois je peux aller à tout, tranquillement.

(1) Les services de remplacement ne sont pas éligibles aux avantages sociaux et fiscaux prévus dans le cadre des services à la personne (plan Borloo).

C'est ma première année à AIDER 17. Je pensais que ce serait difficile, mais en fait non.



© Thomas Bousquet

David remplace Sébastien sur l'exploitation.

J'ai été embauché par AIDER 17 pour le remplacer quand il s'est fait mal au genou. Je suis prêt à faire d'autres remplacements si mon emploi du temps le permet», affirme Sébastien. Aussi à l'aise dans le rôle de l'utilisateur que du prestataire. Pour David, les missions de remplacement se succèdent, et d'autres propositions

La sécurité du quotidien

Comment le jeune papa utilise-t-il ses onze jours de congé ? Auprès de sa famille, bien sûr, mais la passion de son métier le rattrape jusque dans ses temps de loisirs. « *C'est la saison des assemblées générales, des réunions, et pour une fois je peux aller à tout, tranquillement* », se réjouit l'éleveur. Membre d'associations professionnelles, Sébastien apprécie d'être un peu plus disponible. En temps ordinaire, il lui est arrivé d'assurer lui-même le remplacement d'un exploitant, toujours par le biais de l'association départementale. En l'occurrence, il s'agissait de son cousin viticulteur et céréalier. « *Son exploitation est située tout près de chez moi, et je savais ce qu'il fallait faire.*

Claudine se consacre l'accueil de personnes âgées, activité pour laquelle elle a reçu l'agrément du Conseil général.



© Thomas Bousquet

Une mosaïque d'activités

Une structure originale concentre l'essentiel des services proposés par le Groupe MSA de la Charente-Maritime, l'association AIDER 17. L'aide ménagère le portage à domicile, les travaux administratifs, l'assistance à domicile, les services de remplacement (liés à des congés, une maladie, un accident, une formation), et enfin la mise à disposition de personnel sont ses principales activités.



Conditionnement des repas préparés par le centre de restauration de l'hôpital de Saintes.



Suzanne



Michel

On se sent moins confiné chez soi.

arrivent pour le début de l'année 2006. Cet emploi hivernal complète ses saisons de melons et d'asperges, entre juin et octobre. Une aubaine, car il s'est marié l'été dernier et a eu une petite fille en novembre. La sécurité du quotidien est mieux assurée. Et cela, quand on a vu arriver, la même année « une maison, un mariage, un bébé... », c'est important.

Des pensionnaires de 99 et 88 ans

À Jazennes, Laura, conseillère en économie sociale et familiale de la MSA, rend visite à Claudine et à ses deux pensionnaires. Elles s'appellent Suzanne et Gabrielle, respectivement 99 et 88 printemps. La plus jeune

est la plus « ancienne » chez Claudine, puisqu'elle habite chez elle depuis plus de quatre ans, alors que son aînée est arrivée voici dix-huit mois. Claudine a passé le relais de son exploitation à son fils, et se consacre à cette activité d'accueil de personnes âgées pour laquelle elle a reçu l'agrément du Conseil général. C'est ce dernier qui fixe les conditions contractuelles d'hébergement, mais c'est le Groupe MSA qui lui a permis de renforcer ses compétences dans ce domaine d'activité. Claudine fait partie d'un GEDAR (Groupe d'études et de développement agricole et rural), dont la Fédération siège au sein de l'UES (Union d'économie sociale) Groupe MSA. Cette association s'adresse aux

enchiffres

1.843 utilisateurs,

plus de 110.000 heures d'activités,

67 salariés à temps plein.

3 questions à... Michel Nadaud [INTERVIEW]



© Thomas Bousquet

Michel Nadaud
Directeur général
du Groupe MSA
de Charente-Maritime

Vous avez fait des services à la personne votre objectif prioritaire pour les années à venir. Pourquoi ?

Michel Nadaud : C'est un élément clé de notre politique en faveur de l'emploi. Il y a un potentiel d'environ 1.000 emplois nouveaux dans ce domaine, en Charente-Maritime. Ils vont contribuer d'ailleurs à stabiliser le nombre de ressortissants de la MSA.

Avez-vous une estimation de l'impact de ces services sur l'emploi ?

M. N. : Une évaluation exacte est difficile, mais ils ont plus que maintenu l'emploi au sein du Groupe MSA. Sans ces

services mis en place depuis plusieurs années, nos effectifs ne seraient certainement pas supérieurs à 400 personnes.

Quelle évolution prévoyez-vous dans les mois à venir ?

M. N. : Notre stratégie sera d'aller directement au niveau des pays pour développer ces activités. Cela nous distinguera d'autres structures qui interviennent auprès des cantons ou des communes. Les pays disposent de crédits propres. En Saintonge, notamment, il existe un conseil de développement, qui comporte des commissions emploi, santé, logement et formation auxquelles nous participons. Nous avons des projets d'intervention à ce niveau, par exemple en matière de santé et de précarité. ■■■



Sylvie

J'aime le contact, aussi bien avec le client qu'avec les concepteurs de menus.

→ femmes du milieu rural, et promeut leur insertion professionnelle, leur permet de trouver leur place dans l'économie agricole, tout en étant un lieu d'échange.

Un service mais aussi un contact

Dans ce cadre, Claudine a pu apporter son expérience et la confronter à celle d'autres stagiaires. Les personnes âgées, elle en a l'habitude : « Il y en a toujours eu à la maison, affirme-t-elle. J'ai commencé par ma mère et ma grand-mère, aujourd'hui décédées. Gabrielle est arrivée après la fermeture de sa maison de retraite, et Suzanne par l'intermédiaire de son médecin traitant. Avant de les accueillir, je leur ai rendu visite plusieurs fois, nous avons longuement discuté. Il n'empêche qu'on a beaucoup à découvrir avec chaque personne, ce serait mieux de connaître son vécu avant. » Parler, discuter, donner du temps, un luxe que prodigue généreusement Claudine, respectueuse du rythme de ses deux pensionnaires. Et disponible 24 heures sur 24. Une activité exigeante donc, mais qu'elle compte exercer le plus longtemps possible. Récompensée par le sourire malicieux de Suzanne, pour l'heure attablée

ET PUIS GRÂCE
À LUI, JE PEUX
FAIRE MES
COURSES POUR
LE MOIS
...



© Christophe Marchetti

devant le journal, le chat à côté d'elle. Ailleurs dans le département, Michel, 85 ans, attend les repas préparés par le centre de restauration de l'hôpital de Saintes. L'association AIDER 17 en prend la livraison et les lui porte à domicile, aux Gonds. Michel ne tarit pas d'éloges sur ce service : « Je l'utilise chaque semaine depuis avril dernier, et j'aurais d'ailleurs dû le faire plus tôt ! La nourriture est parfaite, adaptée à mon régime – j'ai du diabète – et les personnes qui l'apportent sont très sympathiques. C'est une bonne organisation, on nous installe même les repas du week-end dans le frigo. » En toute simplicité, il fait la bise en saluant Sylvie dont la fourgonnette marquée du logo « portage de repas » vient d'entrer dans la cour. Livreuse et livré discutent un petit moment. Tous deux apprécient ces instants.



© Thomas Bousquet

« On se sent moins confiné chez soi », confie Michel. « J'aime

le contact, reconnaît Sylvie, aussi bien avec le client qu'avec le bureau, c'est-à-dire les concepteurs des menus. » Lorsqu'elle livre toute une variété de repas répondant aux besoins de ses clients, Sylvie prend la suite d'une équipe de diététiciens, cuisiniers et responsables de l'association AIDER 17 qui se réunissent régulièrement pour assurer la meilleure qualité aux adhérents du portage de repas. Quatre centres de restauration travaillent en partenariat avec l'association pour cette activité. Avec un cahier des charges rigoureux, qui va même au-delà des normes sanitaires habituelles et prend en compte les impératifs alimentaires divers, liés aux régimes, allergies, voire d'ordre religieux.

Toutes ces activités se font sur mesure, chaque individu étant reconnu avec ses besoins propres. Le service à la personne y apparaît comme une activité particulière : économique certes, mais en privilégiant la dimension humaine.

Thomas Bousquet

[INTERVIEW]



© MSA Languedoc

Dans le département de l'Hérault, la MSA a créé une association qui propose aujourd'hui un bouquet de services ouvert à toutes les catégories de population. Pierre Chabas, directeur général adjoint de la MSA du Languedoc et directeur de l'association, fait le point sur ses activités.

Un acte de confiance

« Qu'est-ce que Présence Verte ?

Pierre Chabas : Cette association ⁽¹⁾ a été créée par la MSA de l'Hérault en 1966 avec pour ambition première d'accompagner les personnes âgées dans leur vie quotidienne ; pour leur donner la possibilité de choisir leur projet de vieillissement et pouvoir rester le plus longtemps possible chez elles. Cette logique de service s'est, au cours des dernières 40 années, élargie à l'ensemble de la population de plus en plus désireuse, elle aussi, de pouvoir bénéficier de services à domicile. Présence Verte est actuellement le premier opérateur d'aide à domicile de l'Hérault et l'un des plus gros employeurs du département.

Pourquoi la MSA s'est-elle engagée sur ce créneau ?

P. C. : L'esprit de service est une composante du mutualisme. La MSA a pour vocation de créer et développer dans le prolongement de son objet social les services souhaités par

les ruraux. Elle participe ce faisant à la politique d'aménagement des territoires et à leur vitalité économique puisque les services de proximité sont générateurs d'emploi. Cet engagement va aussi dans le sens de la protection sociale globale que la MSA développe auprès de ses ressortissants, en complétant le dispositif légal ou extralégal des prestations sociales.

Sur quelles valeurs s'appuie Présence Verte pour mener son action ?

P. C. : Nous avons des valeurs de solidarité et de proximité. Avec 26 responsables de secteur répartis sur tout le département, nous sommes présents dans les milieux ruraux isolés sans considération de la rentabilité du service. Ce fonctionnement en réseau décentralisé nous permet de réaliser une étude personnalisée des besoins, d'accompagner les personnes dans les démarches, de leur présenter à domicile les

enchiffres

2.300 salariés

1.307 équivalents temps plein

2.379.334 heures travaillées

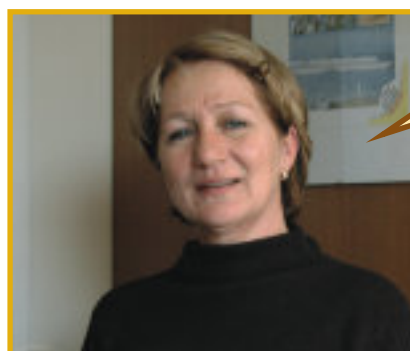
9.378 clients

(1) Le nom de l'association retenu pour les services mis en place dans l'Hérault est celui de l'association nationale de téléassistance Présence Verte.

Patricia Dufresne, aide à domicile

Témoignage

Patricia Dufresne est devenue aide à domicile après avoir effectué un parcours professionnel tout à fait étranger à ce secteur. C'est à l'occasion de la maladie d'une personne de sa famille qu'elle l'a découvert et a décidé de l'exercer, au départ essentiellement parce qu'il permettait des aménagements d'horaires. Aujourd'hui cela fait quatre ans qu'elle le fait, avec passion et à temps plein. « J'ai compris ce que pouvait apporter la relation d'aide. C'est un métier qui demande une grande capacité d'écoute. Il faut s'adapter au vécu de chacune des personnes âgées, à ses habitudes, à son rythme, respecter ses choix... L'aide que nous apportons se répartit entre l'entretien du cadre de vie et des activités d'aide à la personne (cours, soins d'hygiène, jeux de mémoire...). Mais il n'y a pas une organisation type de l'aide. Selon l'état psychologique dans lequel se trouve la personne et ses envies, nous mettons l'accent sur l'un ou l'autre volet de notre activité. »



© Nicole Noiro

C'est un métier qui demande une grande capacité d'écoute.



➔ personnels que nous leur proposons et d'assurer un suivi de la prestation. La qualité du service constitue l'une de nos exigences majeures. L'aide à domicile est un acte de confiance important. Les enfants nous confient leurs parents âgés, ceux-ci nous ouvrent leur maison et leur intimité. Il faut être digne de cette confiance.

Mes enfants ont bien fait de me tanner.

Témoignage

M^{me} Gros, bénéficiaire d'une aide à domicile

M^m Gros, 82 ans, vit avec son mari âgé de 85 ans. Depuis un an, sur les conseils de son médecin, qui a décelé chez elle une certaine fatigue

et des difficultés liées à l'arthrose, et encouragée par ses enfants, elle fait appel au service d'aide à domicile de Présence Verte. « La responsable du secteur est venue me présenter Cynthia. Elle m'a indiqué le type d'aide qu'elle pouvait m'apporter. Ça me convenait. Cynthia a commencé la semaine suivante. Elle me rend bien service pour le ménage, elle repasse aussi... Quand elle vient, elle fait aussi la causette à mon mari. Sa compagnie est agréable. Je vais avec elle faire les courses deux fois par mois. J'ai été tannée par mes enfants pour faire appel à ce service mais ils ont bien fait car j'en ai beaucoup de profit, même si mon mari m'aide beaucoup lui aussi. »

© Nicole Nolfo

Comment se traduit ce souci de la qualité ?

P. C. : Nous accordons un soin particulier au recrutement, à la qualification et à l'encadrement de nos salariés. Les responsables de secteurs et des cadres de proximité s'assurent de leur motivation, de leurs compétences et suivent leur parcours. Nous avons mis en place un plan de formation pour nos salariés afin qu'ils puissent obtenir le DEAVS (diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale). Nous veillons également à ce qu'ils puissent actualiser leurs connaissances grâce à des formations spécialisées sur la maladie d'Alzheimer, les gestes et postures à utiliser lors de la manipulation des personnes à mobilité réduite ou l'accompagnement en fin de vie, par exemple.

Quels sont actuellement vos axes de réflexion ?

P. C. : Le maintien ou la recréation du lien social autour des personnes, notamment âgées, qui font appel à nos services est ce qui nous tient le plus à cœur et nous allons développer nos prestations en ce sens. Par ailleurs, nous allons ouvrir trois nouveaux chantiers autour de services offerts aux immigrés vieillissants, aux personnes handicapées et de l'hospitalisation à domicile. Il faut aussi se préparer sur un plan quantitatif et qualitatif à l'augmentation que va connaître notre activité. Une étude prospective réalisée par l'Observatoire régional social chiffre cette augmentation à 20% d'ici à 2010.

Propos recueillis par Nicole Nolfo

Un bouquet de services

Les services de soins infirmiers à domicile

Présence Verte dispose d'une capacité de 200 places et a créé 8 services de soins. Ceux-ci emploient 55 salariées, essentiellement des aides soignantes, les soins infirmiers étant réalisés par des infirmières libérales rémunérées à l'acte.

Ces services interviennent principalement auprès des personnes âgées dépendantes et, depuis juin 2004, également auprès des personnes handicapées et des patients atteints de maladies chroniques. Les soins dispensés à domicile font l'objet d'une prescription médicale et sont intégralement remboursés par l'assurance maladie.

L'aide à domicile

Cette activité s'est fortement développée avec l'arrivée de l'APA, le Conseil général ayant fait appel aux associations spécialisées employant des aides à domicile telle Présence Verte. En 2005, l'association a employé 1.230 équivalents temps plein (ETP).

Le portage de repas

L'association en distribue 869 par jour. Cette activité emploie 20 personnes (ETP).

La téléassistance

L'activité a employé 2 équivalents temps plein en 2005.

« Un des premiers employeurs du département »

M

is en place par la fédération départementale Familles rurales de l'Indre présidée par André Gilbert, également vice-président de la caisse de MSA, « le service d'aide à domicile représente 1.100.000 heures travaillées par an, soit 700 emplois à temps plein », explique Francis Millet, le directeur, qui souligne que « Familles rurales est l'un des tout premiers employeurs du département ». La fédération est prestataire de services (employeur de main-d'œuvre) pour la moitié et mandataire (les personnes âgées sont employeurs et paient des frais de gestion à l'association) pour l'autre moitié. Trois services sont proposés aux personnes en perte d'autonomie, afin qu'elles puissent rester chez elles le plus longtemps possible : l'aide à la vie quotidienne, le portage des repas et la réalisation de petits travaux d'entretien à l'extérieur de la maison.

« De vraies professionnelles du secteur médico-social »

L'aide à la vie quotidienne qui bénéficie à 4.000 personnes âgées et est assurée par 140 associations locales regroupe d'une part, les travaux ménagers et, d'autre part, l'aide à la personne (lever, toilette, habillage, aide au repas), assurée par des auxiliaires de vie à domicile. « Ce sont de vraies professionnelles du secteur médico-social », souligne Francis Millet. Quant au portage de repas, il a lieu sur un secteur qui représente le cinquième du département, au



© Christophe Marchetti

Avec son service d'aide à domicile, la fédération départementale Familles rurales de l'Indre conjugue emploi et maintien des personnes âgées dans leur lieu de vie.

nord-ouest. Il livre 110 repas par semaine, confectionnés par un Centre d'aide par le travail. Une association intermédiaire d'aide à l'emploi assure par ailleurs

des petits travaux de bricolage et d'entretien à l'extérieur de la maison, un service cette fois ouvert à l'ensemble de la population. Au total ces travaux représentent 30.000 heures de travail par an et sont effectués pour 200 particuliers.

Familles rurales propose en outre un service de garde à domicile et de garde de nuit, avec 15 personnes sur le département. Toujours dans le cadre du maintien à domicile, elle fait également la promotion de la télésecrétariat auprès des personnes âgées, pour qu'elles s'abonnent à Présence Verte. Enfin dans le cadre du Plan de cohésion sociale, un sondage est en cours auprès des associations locales et des familles, afin de répertorier les besoins de ces dernières dans leur vie quotidienne (garde d'enfants, relève du courrier en cas d'absence, garde d'animaux...) pour imaginer ensuite les réponses à y apporter...

Anne Pichot de la Marandais

La fédération départementale Familles rurales de l'Indre

- **158 associations locales (communales et intercommunales), implantées sur 220 communes du département qui en compte 247.**
- **9.500 familles adhérentes.**
- **3 grands domaines d'intervention :**
 - l'animation (loisirs et vacances des enfants et des familles, défense du consommateur, information des familles, université rurale),
 - le service de tutelle aux majeurs protégés,
 - le service d'aide à domicile.

enchiffres



Enseigne agricole et rurale Dans les starting-blocks

Porté par Familles rurales, Groupama et la MSA, le projet d'enseigne nationale s'attache à répondre en priorité aux besoins des familles et des retraités vivant en milieu rural. Histoire de sa naissance.

Un champ de services précis

Le ménage, la préparation des repas, la garde d'enfants, le dépannage et les services « hommes toutes mains », les petits travaux de jardinage, le soutien scolaire figurent parmi les activités ou services concernés. La liste exhaustive vient d'être précisée par décret (n° 2005-1698 du 29 décembre) paru au Journal Officiel du 30 décembre 2005.

Le projet a connu une gestation rapide. À la mi-juillet 2005, le conseil d'administration de la CCMISA décide de s'impliquer dans le plan gouvernemental de développement des services aux personnes et donne son feu vert pour lancer une étude de faisabilité sur la constitution d'une enseigne agricole et rurale. Dès août, la MSA engage la réflexion avec la fédération nationale de Familles rurales et Groupama. Le 3 novembre, autour de Jean-Louis Borloo – qui présente les nouvelles enseignes nationales et le chèque emploi-service universel (voir ci-après) – plus d'une soixantaine d'organismes, d'entreprises, d'associations... réaffirment leur engagement et annoncent la prochaine mise en œuvre de leurs projets. Une quinzaine d'opérateurs (mutuelles, banques, compagnies d'assurance, représentants de la grande distribution...) sont prêts à démarrer. La MSA est sur les rangs avec ses deux partenaires. En décembre, ils déposent un dossier de candidature auprès de l'Agence nationale des services aux personnes missionnée pour accompagner et soutenir la création des enseignes. Cette agence, mise en place le 18 octobre et très vite opérationnelle, dispose déjà d'un budget pour 2005⁽¹⁾. Pour bénéficier de ses crédits dès cette première année, il faut avoir monté un dossier, établi un budget prévisionnel. Une opportunité que les trois partenaires ne veulent pas manquer.

mais ce n'est pas le seul enjeu. C'est aussi un moyen de soutenir la création d'emplois en attirant de nouveaux salariés vers ces activités et en mettant en œuvre des passerelles pour favoriser l'insertion de certains publics fragiles, non encore insérés professionnellement. Leurs exigences : la qualité des services et leur accessibilité ; la formation et la qualification des salariés ; la proximité. Pour améliorer la couverture géographique, les trois partenaires s'appuieront sur la densité de leurs réseaux. Et pour se lancer dans l'aventure, ils ont des atouts : l'enseigne peut compter sur les services d'aide aux personnes que la MSA a mis en place – il en existe dans 14 départements – et les structures créées par des associations Familles Rurales – présentes dans 12 départements (voir encadré). D'autres sont à créer. Quant à la plate-forme d'intermédiation de l'enseigne – qui permettra au moyen d'un simple appel téléphonique de mettre en relation la demande et l'offre –, elle bénéficiera des outils et de l'expérience du plateau Mutualide. Grâce à un réseau d'intervenants de proximité⁽²⁾, celui-ci est apte à délivrer l'ensemble des services à la personne dans

S'appuyer sur la densité des trois réseaux

Pourquoi s'être engagé ? Si ce projet n'avait pas pris corps, ne risquait-on pas de voir le milieu rural et les ressortissants agricoles rester à l'écart du processus d'élargissement de l'offre de services ? L'intérêt de s'inscrire dans ce mouvement, c'est évidemment de répondre aux besoins des familles et des retraités des territoires ruraux

Les associations de services déjà existantes

• MSA

Aisne, Allier, Alpes-Maritimes, Charente-Maritime, Cher, Creuse, Gard, Hérault, Morbihan, Nord, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Var, Vaucluse.

• Familles rurales

Charente-Maritime, Drôme, Indre, Gironde, Loire, Loiret, Marne, Moselle, Pas-de-Calais, Sarthe, Deux-Sèvres, Somme.

(1) Les crédits d'aide au développement des enseignes atteignent 50 millions d'euros sur 5 ans gérés par l'Agence nationale des services aux personnes.

(2) Avec une priorité donnée à ceux proches de la MSA et de Familles rurales.

toute la France. Disponible 24 h sur 24 et 365 jours par an, il dispose déjà d'une équipe dédiée expérimentée dans le domaine de l'assistance à domicile pour des événements liés à la santé des personnes ou à des dommages causés aux habitations, et des moyens technologiques en informatique et téléphonie susceptibles de sup-

porter l'activité. Reste à mettre en place les modalités pratiques du fonctionnement de l'enseigne. D'autres alliances pourront être recherchées, d'autres conventions conclues pour conforter son influence et répondre à des demandes non couvertes aujourd'hui. Affaire à suivre. ■■■

Marie-Luce Gazé Desjardins

Le Cesu, mode d'emploi

Qu'est-ce que c'est ?

Le Cesu (chèque emploi-service universel) est un moyen de paiement destiné à régler l'ensemble des services à la personne, y compris les services de garde d'enfants hors du domicile ainsi que les services aux personnes et aux familles développés et délivrés au sein de l'entreprise. Disponible depuis le 1^{er} janvier 2006, il prend deux formes :

- un simple chèque, disponible auprès des agences bancaires ou postales. Celui-ci s'utilise comme un chèque bancaire ou postal. Le chéquier comprend des formules de chèques à remplir pour payer l'organisme prestataire ou le salarié en cas d'emploi direct, ainsi que des volets sociaux pour déclarer ce salarié.
- un chèque préfinancé. Les employeurs (entreprise, comité d'entreprise, collectivité territoriale, association, organisme social, établissement public, caisse de retraite, mutuelle, etc.) sont en effet incités à cofinancer ce nouveau dispositif afin de faciliter l'accès aux services et d'en favoriser le développement.

Qui peut en bénéficier ?

Les particuliers et les familles, pour régler l'ensemble des services à la personne, rendus à leur domicile. Le Cesu peut être utilisé pour payer un organisme agréé prestataire de services à la personne, un salarié qui effectue ces activités au domicile, une structure mandataire agréée chargée par le particulier employeur d'effectuer l'ensemble des formalités sociales (établissement du contrat de travail et des bulletins de paie ; calcul et déclaration des cotisations sociales correspondantes). Le Cesu peut également servir au paiement de la garde d'enfants hors du domicile, assurée par les assistantes ou assistants maternels agréés, les établissements – crèches, haltes-garderies, jardins d'enfants –, les garderies périscolaires.

Comment ça marche ?

En cas d'emploi direct de salariés à domicile, les utilisateurs de Cesu complètent un volet social et l'adressent au Centre national de

traitement (CNT-Cesu). Celui-ci effectue le calcul de l'ensemble des cotisations sociales dues (parts patronale et salariale des cotisations d'assurances sociales, d'assurance chômage et de retraite complémentaire), transmet au particulier employeur une facture et prélève les cotisations sur son compte bancaire ou postal.

Les salariés à domicile rémunérés au moyen de Cesu l'encaissent sur leur compte bancaire ou postal et reçoivent une attestation d'emploi valant bulletin de paie pour chaque volet social transmis par leur employeur au CNT-Cesu.

Quels sont les avantages ?

Outre la simplification des démarches administratives, les particuliers employeurs bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu de 50% des sommes engagées au titre des services à la personne, déduction faite des aides éventuellement reçues. ■■■



© Christophe Marchetti